

FICHE DE POSTE « ENSACF 2024-2025_MCA_ATR-RA_mi-temps»

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
Année 2024-2025

Recrute un.e enseignant.e. maître.sse associé.e à mi-temps (160h)

Champ disciplinaire :

ATR-RA Arts et Techniques de la Représentation – Représentation de l'Architecture

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiant.es, sont considérables. L'épuisement des ressources, les crises climatiques, sociales, sanitaires et environnementales que nous traversons sont autant de sujets qui impactent directement les métiers de la construction, de la transformation et de l'aménagement de nos territoires. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur les conditions de cette crise globale pour permettre aux étudiant.es d'être des acteurs éclairés du monde dans lequel ils seront appelés à évoluer en tant que professionnels.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions (pédagogie, diffusion de la culture architecturale, animation du débat public, etc.) à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence la thématique transversale **des territoires en marge** qui concernent directement sa biorégion d'implantation, en fondant sa pédagogie sur la pensée transscalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet autour de deux thèmes majeurs :

- **la pensée transscalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière. C'est une culture des interdépendances qui concerne le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant

sa matrice que son empreinte. Il s'agit aussi du rapport qu'entretient l'architecture avec les disciplines associées par l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

- l'**expérimentation** est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde. Elle invite les étudiant.es à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1 (ateliers hors les murs, *design build*, etc.).

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite. Ils visent à équiper les étudiant.es face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniques de l'écologie. À la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la formation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'une conscience des écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Comme les étudiant.es, les enseignants-chercheurs sont des explorateurs. Il s'agit de découvrir l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner la représentation architecturale dans le champ des Arts et Techniques de la Représentation. Si l'enseignement ATR-RA initie les étudiant.e.s aux représentations codifiées en 2D et 3D propre au travail de l'architecte, il participe aussi à l'invention de nouvelles formes de représentations capables de répondre aux enjeux actuels, définis dans le projet pédagogique de l'école. Il s'agit d'intégrer une part de créativité et d'expressivité au champ RA en l'articulant avec l'enseignement des APV (Arts Plastiques et Visuels, la deuxième sous discipline du champ ATR) et dans son dialogue constant avec les autres disciplines.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

A-Cycle Licence

>SEMESTRE 1 - UE 1.3 : La ligne [de construction] (± 36hTD)

Co-coordination de l'enseignement de RA avec un enseignant APV sur tout le semestre et pour toute la promotion. L'enseignement est consacré à la formation initiale aux formes de représentation canoniques indispensables pour la reproduction de l'espace (le plan, la coupe et l'élévation) en suivant une logique qui part de la ligne pour arriver au dessin d'un projet d'architecture en deux dimensions. L'étude et l'analyse de références choisies constituent une étape indispensable pour la formation des compétences spécifiques. Les cours magistraux sont une occasion de placer ces codifications dans une histoire critique de la représentation.

>SEMESTRE 2 - UE 2.3 : Échelles (le corps comme mesure) (± 36hTD)

Co-coordination de l'enseignement de RA avec un enseignant APV sur tout le semestre et pour toute la promotion. Le cours accompagne l'étudiant.e dans l'expérimentation des différentes techniques et procédés de dessin en suivant la notion d'échelle comme thématique structurant l'ensemble du cours. Les séances prévoient des introductions théoriques sur les sujets abordés. Des

exemples de l'histoire de l'architecture et de l'art seront sollicités pour expliciter les formes de représentation de l'espace.

>SEMESTRE 3 - UE 4.3 : Le lieu dans tous ses états (± 36hTD)

Par le relevé sensible réinvesti dans une démarche plastique lors des 5 séances d'ateliers à l'école, nous déploierons les caractéristiques propres au lieu, liées à son histoire et ses relations avec son environnement. Qu'ils soient abandonnés, abîmés ou enfouis, les différents éléments seront considérés dans leur état transitoire. Le lieu et son environnement seront considérés dans leur état d'impermanence et de vulnérabilité dans un temps long.

Les différents médias convoqués dans chaque atelier pourront résonner avec les autres. Que ce soit par l'écriture, le volume, le dessin, la photographie, la vidéo ou l'édition il s'agira pour les étudiant-e-s de s'interroger sur les relations qu'il-elle-s entretiennent avec « certains lieux » et d'exprimer ces particularités.

>SEMESTRE 6 - UE 6.3 : Plateforme des représentations (± 24hTD)

L'enseignement s'organise sous la forme d'une permanence, c'est-à-dire un lieu et un temps à disposition des étudiant-e-s où il-elle-s peuvent venir consulter les enseignant-e-s sur les outils d'expressions et de représentations qu'il-elle-s sollicitent au regard de leur projet. Il n'y a plus d'énoncés ou d'exercices, mais un lieu collaboratif d'échange et de recherche qui s'adapte aux attentes de l'étudiant-e-s en fonction des enjeux de leur projet. En d'autres termes, les étudiant-e-s présentent les enjeux de leur projet d'architecture et les documents qui représentent ces enjeux.

> ECOTONE (entre 10h et 24h TD) :

Les écotones sont des dispositifs transdisciplinaires autour d'un même objet, thématique ou sujet. Ils visent à faciliter l'articulation des différentes connaissances acquises par l'étudiant-e au profit d'une mise en pratique au sein d'un projet ou d'un exercice. Les écotones sont présents sur chaque année de la licence et visent principalement un travail de complémentarité avec le champ TPCAUI et/ou STA.

B-Cycle Master

Le-la candidat.e pourra être sollicité.e pour prendre en charge un accompagnement, au sein des domaines d'études, en liaison avec les enseignants de projet. Il.elle devra être en capacité d'apporter aux étudiant-e-s une connaissance tant technique que conceptuelle et graphique des outils de représentation dans leur plus large éventail afin de permettre aux étudiant-e-s d'aiguiser la qualité de leurs travaux tant en termes de réflexion et de conception que d'expression.

Les descriptifs de chaque Unité d'Enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF <https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/>
Les fiches pédagogiques figurent dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le-la candidat.e devra démontrer une capacité à travailler, encadrer et animer une équipe pédagogique, aussi bien au sein de la discipline (relation avec la pratique artistique), qu'avec les autres disciplines (TPCAUI, VT, STA...)

Il-elle devra être en capacité à déployer des initiatives de recherches, graphiques, plastiques ou académiques ainsi qu'à entretenir une curiosité intellectuelle et un intérêt pour la transmission.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat-e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans les enseignements présentés ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du-de la candidat-e, l'énonciation de propositions qu'il-elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le-la candidat-e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

Il est souhaité une pratique professionnelle et/ou scientifique en lien avec les métiers de l'architecture et attachée à explorer les relations entre des espaces (politiques, sociaux, urbain) dans laquelle se déploient :

- Une connaissance des outils et moyens de conception et de représentation du projet d'architecture.
- Une connaissance des finalités pratiques de la représentation en terme administratif et technique
- Une connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- Enseignement et coordination au sein du champ ATR, principalement en licence.
- Possibilité de rattachement et de collaboration au sein du laboratoire de recherche RESSOURCES.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Architecte diplômé.e
- Il est attendu que le-la candidate ait une expérience dans l'enseignement supérieur.

• Il est attendu que le/la candidate ait un diplôme en art et/ou en architecture ou autre permettant de justifier une connaissance du dessin technique et des enjeux de la représentation en architecture. En effet, l'enseignement du dessin de type technique représente une part importante des enseignements (plan coupes, élévation, vues en perspectives, etc.), ceci aussi bien à main levée qu'avec les logiciels usuels (autocad, archicad, logiciels de 3d, etc.).

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être déposés, **au plus tard le dimanche 7 juillet à minuit**, sur la plateforme "Démarches simplifiées" à l'adresse suivante :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-chercheur-e-s-mc>

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du/de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité**
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du/de la candidat.e.

Et, pour chaque poste sollicité :

- une **note pédagogique** précisant la vision du/de la candidat.e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du/de la candidat.e répondent aux spécificités du poste et aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)

La forme globale de la note pédagogique, selon les critères déjà définis au point **3**, est laissée au libre choix du/de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le/la candidate si il/elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien **seront auditionné.e.s les 16 et 17 juillet 2024 en présentiel exclusivement à l'ENSACF**.

Les convocations et précisions horaires seront adressées aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le jeudi 11 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à :
Guillaume MEIGNEUX, responsable du champ ATR – guillaume.meigneux@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourrioux@clermont-fd.archi.fr